



**Rapport résumé des décisions prises par le Conseil communal le 11 mai 2017**

*Date de l'annonce publique de la séance: 05/05/2017*

*Date de la convocation des conseillers: 05/05/2017*

Présents : M. Wurth Henri, bourgmestre  
MM. Herr Georges et Larsel Thierry, échevins  
Mme Warling-Sauber Chantal, conseillère  
MM. Consbruck Jos, Decker Guy, Pinto Louis,  
Theis René et Toisul Jeannot, conseillers  
M. Weyland Yves, secrétaire communal

Début de la séance: 17.00 heures

**Le Conseil communal,**

Conformément à l'article 13 de la loi communale, le Conseil communal décide unanimement de porter un point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance.

**1- Rapport de la dernière séance**

Approuve unanimement le rapport résumé de la séance du 30 mars 2017.

**2- Informations**

Le Ministre du Développement durable et des Infrastructures autorise l'installation d'un arrêt de bus supplémentaire sur la N7 à l'entrée nord de la localité de Lintgen.

**3- Approbation du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2015**

Approuve unanimement le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2015. L'exercice 2015 a été clôturé avec un boni de 5.509.733,44 €

**4- Approbation du devis concernant la rénovation, la mise en conformité, l'assainissement et l'agrandissement de l'école fondamentale et de la maison relais à Lintgen**

Décide unanimement d'approuver le projet définitif relatif la rénovation, mise en conformité, assainissement et agrandissement de l'école fondamentale et de la maison relais à Lintgen, au montant total de 11.191.696,50 € HT plus 1.902.588,40 € TVA, dressé par le bureau d'architecture et d'urbanisme Decker, Lammar & Associés en date du 10 mai 2017.

**5- Approbation du devis et d'un crédit supplémentaire concernant les travaux de protection du captage source à Prettingen**

Décide unanimement d'approuver le devis relatif aux travaux de protection du captage source à Prettingen, au montant total de 20.000.-€ TTC, dressé par le service technique de l'Administration communale de Lintgen en date du 2 mai 2017 et de voter un crédit supplémentaire de 20.000.-€

**6- Approbation d'un crédit supplémentaire concernant les travaux d'aménagement d'un chemin rural au lieu-dit « Ieweschtwiss » à Lintgen**

Décide unanimement de voter un crédit supplémentaire de 49.500.-€ à l'article 4/411/221313/17013 du budget de l'exercice 2017.

**7A- Fixation du taux de l'impôt commercial pour l'année 2018**

Décide unanimement de fixer le taux de l'impôt commercial pour l'année 2018 à 300%.

**7B- Fixation du taux de l'impôt foncier pour l'année 2018**

Décide unanimement de fixer les taux de l'impôt foncier pour l'année 2018 comme suit :

Impôt foncier A (Propriétés agricoles)	350%
Impôt foncier B1 (Constructions industrielles ou commerciales)	500%
Impôt foncier B2 (Constructions à usage mixte)	350%
Impôt foncier B3 (Constructions à autre usage)	175%
Impôt foncier B4 (Maisons unifamiliales, maisons de rapport)	175%
Impôt foncier B5 (Immeubles non bâtis autres que les terrains à bâtir à des fins d'habitation)	350%
Impôt foncier B6 (Terrains à bâtir à des fins d'habitation)	350%

**8- Approbation d'un compromis de vente conclu entre l'Administration communale de Lintgen et M. Manuel Almeida Pereira**

Décide unanimement d'approuver le compromis de vente conclu le 4 avril 2017 entre M. Manuel Almeida Pereira, demeurant à L-7533 Mersch, 7, Place de l'Eglise, et le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lintgen, concernant la vente d'une maison sise à L-7447 Lintgen, 56, route de Fischbach, inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous les numéros 232/3572 et 232/3573.

**9- Approbation d'un compromis de cession gratuite entre l'Administration communale de Lintgen et la société Batinvest Immobilière s.à.r.l.**

Décide unanimement d'approuver le compromis de cession gratuite conclu le 25 avril 2017 entre l'Administration communale de Lintgen, représentée par le Collège des bourgmestre et échevins d'une part, et la société Batinvest Immobilière s.à.r.l. d'autre part, concernant la cession gratuite d'une partie de la parcelle inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section B de Gosseldange et Prettingen, sous le numéro 748/1821, ceci pour faire partie du domaine public.

**10- Approbation d'une convention conclue entre le Collège des bourgmestre et échevins et Monsieur Antoine Gruber**

Décide unanimement d'approuver la convention conclue en date du 27 mars 2017 entre le Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Lintgen et Monsieur Antoine Gruber, demeurant à L-7440 Lintgen, 14, route de Diekirch, concernant une parcelle de terrain sise à Lintgen, inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous le numéro 597/4484, que le propriétaire met à disposition du locataire moyennant un loyer annuel 100.- €

**11- Déclassement d'une parcelle du domaine communal privé vers le domaine communal public**

Décide unanimement de déclasser la parcelle cadastrale inscrite au cadastre de la commune de Lintgen, section A de Lintgen, sous le numéro 597/4488, lieu-dit « rue de la gare », voirie, contenant 4 ares et 42 centiares, du domaine communal privé vers le domaine communal public.

**12- Approbation de l'organisation de l'enseignement musical dans la commune de Lintgen pour l'année scolaire 2017/2018**

Décide unanimement d'approuver l'organisation de l'enseignement musical dans la commune de Lintgen pour l'année scolaire 2017/2018, conformément à l'organisation de l'enseignement musical établie par l'Union Grand-Duc Adolphe (UGDA) et d'approuver le tarif unitaire pour une heure de cours hebdomadaire pour l'année scolaire 2017/2018, au montant de 4.740,61 €

**13- Avis relatif au projet de plan d'action de lutte contre le bruit**

Décide unanimement de se prononcer favorablement au sujet du projet de plan d'action de lutte contre le bruit.

**14- Modification du règlement de circulation du 23 avril 2015 de la commune de Lintgen**

Décide unanimement de modifier le règlement de circulation du 23 avril 2015 de sorte qu'une interdiction de stationnement est ajoutée dans la « rue Principale » à partir de la maison 61 et sur une longueur de 10 mètres.

**15- Allocation de subsides à diverses associations luxembourgeoises sans but lucratif pour l'année 2017**

Décide unanimement d'allouer un subside aux associations suivantes pour l'année 2017 :

- |                               |        |
|-------------------------------|--------|
| • Ligue médico-sociale        | 605.-€ |
| • C.A.H.P.                    | 100.-€ |
| • Noël de la rue              | 100.-€ |
| • Kantonalimpkerverein Mersch | 50.-€  |

**16- Divers**

Le syndicat SYVICOL présente le compte rendu de la réunion du comité du 13 février 2017.

**SEANCE SECRETE**

**17- Allocation d'une prime unique aux salariés à tâche intellectuelle et aux salariés à tâche manuelle de la commune de Lintgen**

Décide unanimement de porter assimilation des salariés à tâche intellectuelle et des salariés à tâche manuelle au service de la commune de Lintgen aux fonctionnaires communaux en matière d'accessoires de traitement.

**18- POINT SUPPLEMENTAIRE – Imposition de servitudes visées à l'article 21 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain et frappant différents immeubles ou parties de différents immeubles touchés par le nouveau projet d'aménagement général de la commune de Lintgen pendant la période de son élaboration**

Décide avec 8 voix et 1 abstention (conseiller Consbruck) de frapper, en exécution de l'article 20 de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain, les parcelles cadastrales, inscrites au cadastre de la commune de Lintgen, section B de Gosseldange et Prettingen, sous les numéros 403/1042 et 405/1649, d'une servitude interdisant toute modification de limites de terrains en vue de l'affectation de ceux-ci à la construction.

Fin de la séance : 18:30 heures

Vu et approuvé  
les décisions prises par le Conseil communal  
en séance du 11 mai 2017  
(points 1 à 18 de l'ordre du jour)  
Le Conseil communal,